



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

défense

Question écrite n° 114362

Texte de la question

M. François Cornut-Gentille interroge M. le ministre auprès du ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, chargé des affaires européennes, sur la présidence polonaise de l'Union européenne. Depuis le 1er juillet, la Pologne assure la présidence de l'Union européenne et a présenté un large programme d'actions notamment en ce qui concerne l'Europe de la défense. S'appuyant sur le traité de Lisbonne, la Pologne souhaite l'émergence d'une coopération renforcée sur les questions de défense entre quelques États membres. Compte tenu des enjeux, il lui demande de préciser la position française face à cette initiative.

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentille](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114362

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juillet 2011, page 7478

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)